

La peste de 1721

Extrait de :
Ce tant rude Gévaudan
De Félix BUFFIERE

*(Saisie à l'ordinateur par Philippe Amarger
du groupe LozèreGenWeb).*

La Peste de 1721 - Le journal de VEYRON

Venue du levant à Marseille, sur quelque bateau chargé de laine, la peste gagna vite toute la Provence, où elle tua un tiers de la population (48000 personnes sur 128000) ; elle se répandit aussi en Languedoc, Rouergue, Vivarais et Gévaudan.

Un gigantesque cordon sanitaire coupait les régions pestiférées du reste du pays. Deux mille postes encerclaient le Gévaudan, éloignés l'un de l'autre d'à peine deux portées de fusil.

Ce fléau paralysa le pays pendant deux ans : les pouvoirs publics devaient nourrir la population besogneuse.

La peste fut surtout redoutable dans la région de la Canourgue et Banassac, de Marvejols, Montrodat, Grèzes. Mais elle sévit également à Mende, à Ispagnac et dans la région d'Altier.

Pour Marvejols, nous avons un document exceptionnel : le journal tenu pendant ces deux ans par le bourgeois Etienne VEYRON et publié par l'abbé BOSSE. Le voici, un peu retouché et mis en ordre, mais inaltéré dans sa substance.

À Marvejols Etienne VEYRON raconte

Notre cauchemar est fini. Ce 9 septembre 1722, toutes les cloches ont sonné en signe de réjouissance. On a dressé un autel au milieu de la place, célébré la messe et chanté le « Te Deum ». Toute la communauté de Marvejols était là. Le commandant du Gévaudan, Mgr de la DEVÈZE, a fait lever les barrières qui entouraient la ville.

Et moi Etienne VEYRON, qui ai 74 ans, je suis parmi les 1600 qui ont survécu, alors que davantage sont morts, dont beaucoup de jeunes. Anne ma sœur est décédée dans sa maison, en octobre de l'an dernier, et son mari Pierre CHABBERT à l'infirmerie, un mois plus tard. Je m'étais préparé à mourir, moi aussi, j'avais fait mon testament, le jour de Noël 1721, léguant mes biens aux Cordeliers, laissant l'usufruit à ma femme.

J'ai relu ce soir les notes de mon journal, écrites au jour le jour, comment pourra-t-il croire que nous avons vécu de telles horreurs ?

Le paysan de Corrèjac



Tout commença il y a deux ans, en septembre 1720, à une foire de Saint Laurent d'Olt, par la faute de cet habitant de Corrèjac et de ce galérien évadé qui avait fui Marseille infectée de la terrible maladie de contagion. Les deux hommes se rencontrèrent, allèrent boire ensemble et le forçat vendit au paysan quelques hardes.

Croix au village de Corrèjac, où la peste aurait commencé.

Le paysan rapporta chez lui ces hardes pestiférées, prit le mal et le communiqua à ses voisins : et tous ceux du village ou presque moururent. On brûla toutes leurs maisons, ce village calciné fait compassion à voir.

Le lendemain de son retour, le paysan était allé à la Canourgue pour ses affaires. Il y retrouva ses connaissances et leur communiqua sa maladie. Médecins, chirurgiens et apothicaires eurent beau secourir ces malheureux Canourgais, le mal les réduisit à un petit nombre.

On envoya, des gens de guerre aux environs, pour monter la garde nuit et jour. On mit des barrières pour empêcher le mal de se propager.

A Marvejols, les Consuls firent fermer les portes, sauf celle du Théron, gardée par les bourgeois. Et « l'orologeur » sonnait tous les soirs la retraite.

Trois compagnies de fantassins arrivèrent ici le 14 juin 1721, pour aider à la garde. Il nous fallut les loger, nous les bourgeois. Mais le 29 juillet, on les envoya camper sous la tente, à la métairie de Rouby ou vers Saint-Léger ou près du village de Berlières. Ils entourèrent Marvejols de barrières et les habitants ne purent achever leurs récoltes. La peste, bientôt, saisit les villages les plus proches ; les soldats levèrent le siège et partirent.

Les habitants voulurent alors moissonner leur blé. Il ne restait que la paille ; les soldats de la garde avaient pris les épis, ravagé les fruits des arbres et brûlé les portes des clôtures pour faire de grands feux dans la nuit. Ils avaient aussi démolé les murs protégeant les vignes, pour ouvrir des chemins le long de leurs barrières.



Corréjac. Des ruines qui font compassion à voir.

Mais tous ces malheurs n'étaient rien auprès de ceux qui nous attendaient : la peste était entrée dans la ville. On fit venir un médecin de Montpellier, un chirurgien de Paris et tous ceux de l'endroit s'employèrent à secourir les habitants

La charrette des malades

Marvejols semblait une ville morte. Les boutiques étaient fermées : celles des marchands et des barbiers chirurgiens comme celle des boulangers et des cabaretiers. Une vingtaine de soldats avec leur sergent, venus pour soulager la détresse générale, couchaient sous la halle de la place.

Les fosses à creuser

Les hommes ne voulaient pas creuser les fosses des morts, dans l'enclos des Cordeliers ; on devait les y contraindre par violence. Partout des cris et des lamentations : des parents pleurant leur enfant, des maris leur femme.

Si on croisait un corbeau, avec son masque à long nez, revenant de porter un malade à l'infirmerie ou un mort dans la fosse, on faisait un long détour pour l'éviter : le ruban blanc à son chapeau était un signe d'effroi. Mais ce travail était si dangereux qu'on ne voyait pas longtemps les mêmes autour de la charrette ... Et cette charrette des malades, escortée d'un soldat, était le seul bruit de roues qui montait de la rue.

Corbeaux portant les morts

Un cordelier, le Père de la Vernade, qui remplaçait le curé BOUGAREL, mort, disait la messe tous les jours, sur la place, devant une boutique : le tambour prévenait les fidèles, mais il était défendu d'approcher l'un de l'autre. Le Père confessait aux portes des maisons, donnait la communion par les rues.

Des soldats étrangers ont commencé de fusiller chiens, chats, pigeons et poules, qui apportaient l'infection. Les pourceaux, en remuant les immondices dans les rues, risquent aussi de la causer ; tous vont sortir de la ville et on les parquera dans l'enclos de Moure. Quant aux moutons et brebis, les bergers de la communauté ne pourront plus les faire entrer dans la ville, sous peine de confiscation.

Chiens et poules fusillés

Emportant leurs vivres, les principaux habitants, pour échapper à la contagion, pour fuir les plaintes et les désordres, se sont retirés dans leurs métairies ou dans des cabanes au milieu des champs, des jardins, des vignes. De ceux qui restent, beaucoup sont consignés dans leurs maisons ou incapables de sortir. Huit hommes leur portent l'eau, chaque jour, dans des cornues (comportes).

Boîte en fer blanc sur le visage

Ce 18 août 1721, un grand orage a éclaté. La grêle a abîmé les vignes. Mais qu'importe ? On n'a pas le courage de battre le blé, bien que la récolte ait été excellente.

Les prêtres et les religieux qui assistent les mourants, les médecins, chirurgiens et apothicaires qui soignent les malades sont terriblement exposés. Ils ont fait faire des robes de toile cirée et une boîte de fer blanc leur couvre presque tout le visage.

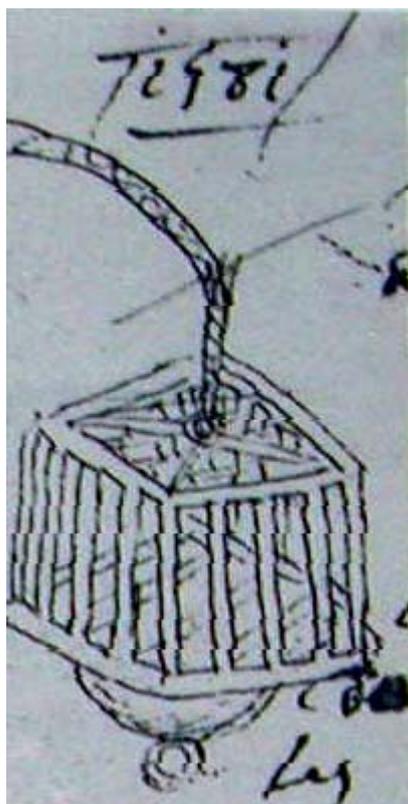
Il est arrivé ce 2 septembre, de la Canourgue, où l'épidémie doit avoir pris fin, de nouveaux médecins et chirurgiens, pour secourir notre pitoyable communauté.

Il n'est pas simple, par ces temps affreux, de faire son testament, public ou clos ; les notaires font de grandes difficultés pour le recevoir ; testateurs et témoins doivent se tenir éloignés d'eux. Souvent il faut aller à leurs maisons de campagne, les prier l'argent à la main ... L'argent, on doit le tremper dans le vinaigre ; nul ne veut le toucher qu'on ne l'ait ainsi désinfecté.

Des barrières encerclent la campagne et tous les terrains taillables, autour de Marvejols. Il est interdit des les franchir à peine de vie. Les petites rues donnant sur les grandes sont barrées aussi. Il est interdit d'aller blanchir le linge à la rivière, de laver aux puits et aux fontaines : la lessive se fait dans les cornues. Une sentinelle veille à chaque fontaine, pour empêcher que les gens approchent les uns des autres. Celle du Théron est réservée aux malades de l'infirmierie.

Un tel est mort

Les nouvelles se transmettent pourtant dans les rues, de maison à maison, ou de la ville à la campagne. « La charrette des corbeaux est allée chercher un tel ... Tel autre est mort ... Ici, ils étaient cinq et il ne reste plus personne ... Lui, il a un charbon au bras ... Elle, on lui a percé un bubon ... »



Cage où on enfermait les blasphémateurs.

Les cloches ne sonnent plus

1^{er} septembre. Les offices divins ont cessé à la Collégiale N.D. de la Carce. Beaucoup de chanoines sont morts, d'autres sont malades, et les autres réfugiés à la campagne. On n'entend plus sonner les cloches qu'à l'heure de l'angélus. Et pourtant ne faudrait-il pas doubler nos prières, pour apaiser la colère de Dieu ? Les blasphémateurs, causes en partie de ce courroux divin, oseront-ils encore ouvrir la bouche ? Que ferions nous sans les religieux. Le prieur des dominicains est extraordinaire : il confesse dans les infirmeries, dit au chevet des mourants les prières de la recommandation de l'âme.

2 septembre. Cinq nouveaux chirurgiens sont arrivés, envoyés par M. de ROTE, commandant des armées du roi.

8 septembre. Un sergent et quatre soldats nous sont venus de la Canourgue, où ils ont résisté au plus fort de l'épidémie. Le sergent a voulu que dans toutes les rues on fasse des feux, chacun devant sa porte, et qu'on y brûle de la sauge, du fenouil, de la menthe, du genièvre, de l'hysope, de la marjolaine, et toutes les herbes que l'on cueille la veille de la Saint-Jean.

9 septembre. Cinq filles qui avaient servi les malades à La Canourgue sont arrivées à Marvejols, s'offrant pour servir à l'infirmierie.

Des feux d'herbes de la Saint-Jean

Pour empêcher l'épidémie de croître, le Commandant a donné des ordres sévères : dénoncer tous les malades restés chez eux, nettoyer les immondices devant sa maison une fois la semaine, éviter les rassemblements et demeurer chacun à son domicile, fuir tout contact périlleux : malades, convalescents, corbeaux et tous ceux qui présentent le moindre soupçon de contagion. Défense d'aller aux barrières de l'infirmerie.

*Fuir tout contact
périlleux*

Or, à ces barrières, du lever au coucher du soleil, c'était un perpétuel va et vient : ceux qui avaient des êtres chers enfermés là voulaient avoir de leurs nouvelles ou leur passer des provisions : « Son mal n'a pas augmenté » ou d'autres fois : « il est mort ». « De grâce, priez une femme, faites tenir à mon mari cette soupe, cette viande, ce pain, ce vin, ce bouillon ... Donnez à mon père cette eau de vie qu'il m'a demandée ».

25 septembre. Aujourd'hui, jeudi, on a donné le feu à plus de 800 pailles qui avaient servi aux malades de l'infirmerie et qu'on avait jetées dans le pré des fossés. La fumée et la puanteur étaient insoutenables. Quatre soldats de Lyon ont rejoint notre infirmerie. Déserteurs, on aurait dû les fusiller. On les a condamnés à faire les corbeaux.

*Le feu aux
pailles*

On n'entend plus les métiers à tisser

26 septembre. Le gouverneur a fait publier à son de tambour que tous les habitants de la ville et des faubourgs aient à se retirer sur les 7 heures du soir, dès qu'on aura battu la retraite. Toutes les nuits des patrouilles circulent. Et toutes les portes de la ville sont fermées, sauf celle du Théron, qui mène à l'infirmerie. Le moulin à foulon du Ranquet va nettoyer couvertures, matelas, pailles entassés dans le pré de l'infirmerie et qui ne servent à rien ; on les utilisera pour les convalescents, avant de les mettre à l'hôpital ou de les donner aux plus nécessiteux.

On n'entend plus les métiers à tisser. Le petit peuple n'a pas le courage de travailler et les marchands ont cessé tout négoce. La cadisserie, qui apportait un maniement d'argent de plus d'un million chaque année, qui laissait de notables profits, qui rendait tout le monde content, la cadisserie semble à jamais arrêtée.

Voleurs effrontés

En revanche, les vols se sont multipliés depuis quelque temps. Des malheureux qui n'ont ni crainte ni amour de la Divine Providence pénètrent dans les maisons abandonnées par leurs maîtres ou vidées par l'épidémie ; ils défoncent les portes ou entrent avec des échelles par les fenêtres ou passent d'un toit à l'autre ; ils emportent ce qui leur plaît, sans souci du châtement de Dieu, sans voir qu'avec les objets pillés ils prennent aussi la contagion.

Le vin se fait rare

29 octobre 1721. On a interdit de vendanger. Si parmi les vendangeurs il y avait des malades, ils infecteraient le vin ; on le boirait en tout cas avec crainte. Nos raisins seront perdus. Le vin se fait rare depuis septembre et on ne le trouve plus à l'ancien prix : 12 sols la pinte pour le vin étranger vendu chez les hôtes ; 10 sols pour le vin de gamet acheté chez l'habitant ; 8 sols le vin de ville.

*Ensevelis trop peu
profond*

24 novembre. Au pré de l'infirmerie on creuse de grands fossés pour enterrer les dépouilles des contagieux ; leurs habits et leurs chemises aussi bien que leurs pailles, linceuls, couvertes. Près de 80 hommes s'emploient à cet ouvrage. Il faudra ensuite qu'une vingtaine de brassiers apportent de la terre sur les fosses des cadavres, ensevelis trop peu profond et qui risquent d'infecter aux fortes chaleurs. On a porté plusieurs charges de drogues à parfumer les maisons, pour plus de 2300 livres.

Lundi 15 décembre. Le tambour a battu à tous les carrefours : dès demain tous les habitants seront en quarantaine. Chacun restera chez soi, sans même traverser la rue. Huit hommes porteront l'eau devant les portes, dans des cornues. On passera de temps à autre pour vérifier s'il y a des besoins urgents. Qui sera pris hors de chez lui paiera 12 livres d'amende et ira en prison.

Deux religieux sont exempts de la quarantaine, ainsi que les médecins, chirurgiens et sages-femmes ; et quelques artisans indispensables à la vie de tous : bouchers, meuniers, fourniers qui cuisent le pain et boulangers qui le pétrissent ; et l'orologeur, sans qui nul ne saurait l'heure, les porteurs d'eau, les couvreurs et les bergers.

La quarantaine

Nous avons été bien ravitaillés pendant la quarantaine. Chaque jour des pourvoyeurs passaient. Les consuls ont fait tenir aux plus nécessiteux une mesure de 4 sols de sel. Je note que le fromage a atteint 4 sols 6 deniers la livre ; le beurre, 7 sols.

Cinq mille livres pour parfumer la ville

Noël a passé tristement. Nous voici au 21 janvier 1722. On a traité avec un entrepreneur ; pour 5000 livres il doit parfumer la ville et déjà il a commencé.

Des artisans et des brassiers, accusés d'avoir volé argent et meubles au fort de la maladie, sont mis en prison. On enverra des brassiers préparer les terres qu'onensemencera au printemps prochain ou tailler les vignes. Un brin d'espoir qui luit ...

14 mars. Nous commençons notre troisième quarantaine. On a fait tuer les bêtes à laine et remis la chair aux propriétaires, mais les peaux, il est interdit d'y toucher.

15 mars. Aujourd'hui et demain, sur les six heures du soir, chaque habitant doit allumer un feu devant sa porte, avec du genièvre et des herbes de la Saint-Jean.

Au début de ce mois, des malandrins ont arraché les grands marteaux sur les portes.

« Tout est commun, à présent », dit le petit peuple qui n'est point propriétaire. Aux prés, aux jardins, aux vignes, il cueille tranquillement fruits ou légumes mûrs. Aussi bien, l'abondante récolte en blé de l'été dernier s'est presque toute perdue ; il reste beaucoup de gerbiers sur les aires.

*Les malandrins
pour qui
« tout est commun »*

22 mai. On repasse sous le foulon des moulins toutes les gerbes impériales, tous les cadis, larges et étroits. Il en coûte 1 sols 6 deniers par pièce. Au mois de février, on les avait dénombrés, maison par maison, de même qu'on avait inventorié les quantités de laine, blanche ou surge. Toutes ces laines sont à nouveau blanchies : il faut payer 20 sols par quintal.

Cette année, nul n'a pu avoir d'almanach et beaucoup ne savent ni le mois, ni le jour, ni les dimanches et les fêtes. Et depuis septembre dernier, les cloches de la grande église gardent le silence, quelque danger de grêle qui paraisse.

L'herbe a poussé dans les rues, près des murs des maisons.

Triste Fête-dieu et Saint-Jean sans feux

4 juin. Quelle triste Fête-dieu, sans procession ni réjouissances, sans drap ornant le devant des maisons, ni fleurs dans les rues ...

*Etendages à travers les
rues*

13 juin. Ceux qui campaient depuis un an hors de la ville sont revenus ; à demi sauvages ; ils n'approchent personne, ne parlent à personne.

14 juin. On a fait porter au couvent des Augustins selles et bâts, sans oublier les bardes, pour être parfumés et désinfectés.

21 juin. A la grande église, qui sert de dépôt pour les pièces de serge et où les bancs – quelle pitié ! – ont été mis en pièces, on vient d'ôter les grands vitraux, pour que ces marchandises entassées reçoivent un peu d'air frais.

24 juin. Fête de la Saint-Jean, dans le deuil et la peine. Autrefois les cloches sonnaient et toute la nuit on faisait des feux.

Revenus mi-sauvages

1^{er} juillet. On commence une quatrième quarantaine. Le Roy ayant donné 5000 livres pour les pauvres de la ville, les plus nécessiteux ont reçu des distributions de blé et de savon. Hier, sur ordonnance publiée à son de tambour, on a tendu des cordes d'une fenêtre à l'autre et exposé habits et couvertures. Les rues semblaient un grand magasin de friperies.

Pendant cette quarantaine de juillet, on a distribué du sel, du fromage, du beurre ; de l'huile d'olive et de la viande. On a brûlé les cordes qui servaient de rampes dans les escaliers.

Les hommes peuvent sortir pour moissonner ; mais non pas revenir en ville. Les femmes descendent le dîner et le souper par les murailles, dans des paniers.

La contagion s'épuise

2 août. Il semble que la contagion s'épuise. On a célébré une grande messe, la première depuis un an, à l'église des Augustins.

12 août. Les maisons sont parfumées pour la troisième fois. On fournit de la chaux aux habitants, pour que chacun blanchisse sa demeure.

Dernière purification.

6 septembre. On lave tous les meubles, avec de l'eau mélangée de sel ou d'alun. A 3 heures de l'après-midi, petits et grands sont convoqués devant l'église des Augustins : on fait un parfum dans l'église puis on laisse entrer tour à tour ceux qui n'ont pas eu la maladie et ceux qui l'ont eue. Chacun en sortant reçoit une carte signée par le major ou l'aide major.

9 septembre. Les barrières sont levées autour de Marvejols ; mais d'autres continuent d'isoler tout le pays de Gévaudan. Défense de les franchir, sous peine de la vie, à moins d'exhiber un certificat de santé ; La vie normale va reprendre, pour ceux qui ont échappé à la maladie de contagion. Mais ces deux ans de réclusion et d'angoisse, qui jamais les oubliera ?

... Les notes précises, dramatiques dans leur simplicité, de ce vieil homme demeuré dans sa maison : telle est la peste à Marvejols, vécue par un particulier.

Les barrières levées

Les querelles des personnes de qualité paraissent, à côté, bien mesquines. Etienne de PRADES, nommé commandant de la place de Marvejols, attaque violemment le maire, du ROC, qui se garde, dit-il, de paraître dans la ville, qui la laisse manquer de grains, de provisions, de remèdes. Le maire proteste qu'il n'a pas quitté son château de Saint-Lambert, à portée de pistolet des remparts. En décembre de cette année 1721, c'est PRADES qui est déchu de son commandement, pour être resté dans sa maison, au lieu de se porter aux quartiers où sa présence était nécessaire. La femme de PRADES, comme la plupart des personnes de qualité, s'est retirée à la campagne, à Costecalde, fuyant la contagion (4,252ss).

Maire et commandant se disputent

... on a brûlé les cordes qui servaient de rampes dans les escaliers.

A Mende

Le Conseil de Santé

Pour Mende, il nous reste les délibérations du Conseil de santé : on y suit les efforts des pouvoirs publics pour enrayer le mal. La contagion, à Mende, n'emporta qu'un habitant sur cinq. On lutta contre l'épidémie par les mêmes mesures, bien illusoire, d'herbes odorantes brûlées à profusion.

La première victime, un moissonneur ardéchois, succomba le 21 août 1721. Ceux qui le conduisirent à Janicot et l'enterrèrent prirent la peste.

Les malades à Janicot et Séjалан

Le 2 septembre, le Bureau de Santé se réunissait, sous la présidence de l'évêque, Mgr BAGLION de la SALLE, et du premier consul, le docteur LÉQUEPEYS. On décida de nettoyer rues et maisons, de dénombrer les familles. On désigna, pour chacun des 5 quartiers, des groupes de 6 commissaires, qui furent efficaces. On isolerait les malades à Janicot et Séjалан, à bonne distance de la ville. On choisit pour infirmeries le Couvent des Ursulines (aujourd'hui de l'Adoration) et celui des Cordeliers (actuelle gendarmerie). Serges, laines et meubles seraient entreposés dans l'église des Pénitents. On logerait à l'écart et on nourrirait à l'hôpital les pauvres diables condamnés à transporter les cadavres et à les inhumer : les parfums qu'on leur plaçait sous les narines ne les protégeaient guère et sous ce masque au long nez ils ressemblaient à des têtes de corbeaux.

Le Vabre indemne

Le faubourg de la Vabre, si peu ensoleillé au pied du mont Mimat, sortit indemne de la contagion. Mais Fontanille, Mirandol, Janicot furent très éprouvés ; et Chaldecoste plus encore, Chadelcoste aujourd'hui quartier résidentiel enviable et qui n'abritait alors dans ses masures que des tribus de mendiants.

Septembre, octobre et novembre 1721 furent dramatiques : l'épidémie fit périr les Mendois par centaines. Six capucins furent victimes de leur dévouement.

Le 23 décembre commença une quarantaine. On distribuait à domicile, gratuitement, deux livres de pain et demi livre de viande par jour et par personne. Un « servant » portait de l'eau, matin et soir. On distribuait aussi du vin et du bois de chauffage. Et les consuls rendirent hommage à la grande charité de l'évêque, qui donna à profusion vin de sa cave, toiles et draps, huile, eau-de-vie, riz, vinaigre, sans parler du savon, des drogues et des médicaments. La quarantaine dura 35 jours.

Un savant mélange

Des fontaines du Griffon et Notre Dame, on faisait ruisseler l'eau dans les rues pour les nettoyer. On désinfecta draps et toiles, meubles et literie avec un « parfum général » : un feu dans lequel brûlaient poix noire, sandaraque, résine, soufre, goudron, huile de cade (genièvre). Pour désinfecter les personnes, on les exposait 5 à 6 minutes à la fumée montant d'un brasier où l'on avait jeté deux poignées du mélange suivant : feuilles de laurier, de thym, de lavande, de sauge, de romarin et de tabac, réduites en poudre ; semences d'anis, de fenouil, de cumin ; graines de genièvre, racines d'iris, encens.

Fin avril 1722, la contagion décroît. On ouvre les portes, les habitants vont respirer l'air de la campagne. Le 8 juin commence à Langogne la session des Etats du Gévaudan.

La chaux vive et le vinaigre

Le fléau s'apaise, mais par précaution une dernière quarantaine est ordonnée : elle s'ouvre le premier juillet et se prolonge 50 jours. Les femmes, cependant, peuvent aller une fois par semaine à la rivière laver le linge ; mais un commissaire du bureau de santé les accompagne, pour empêcher « une trop grande communication ».

Début août, l'intendant de Bernage ordonne une désinfection générale des maisons à l'eau de chaux vive et au vinaigre. Un capucin, le Père Zacharie, qui a soigné les pestiférés de Marseille et de Toulon, et qui dirige à Mende les infirmeries, contrôle ces désinfections. Le 6 septembre 1722 meurt la dernière victime.

Le 18 octobre, grande cueillette d'herbes aromatiques dans l'enceinte des barrières : entre la Croix Neuve et le haut du causse d'Oziol, entre le pont Neuf et le pont Saint-Laurent. Dans la salle basse de l'hôpital, on enfume consciencieusement, une dernière fois, tous les habitants, qui entrent par une porte et sortent par l'autre.

On les enfume une dernière fois

Les délibérations du « Conseil de Santé » d'où sont tirées ces précisions, s'arrêtent au 20 janvier 1723. La peste avait emporté 1087 personnes, dont deux consuls et huit médecins ou chirurgiens. Le docteur Samuel BLANQUET s'était distingué par son dévouement et sa compétence. Mende avait moins souffert que Marvejols et payé un tribut moins lourd à la maladie (5, 79-86).

*Le Dr Samuel
BLANQUET*

Assistée comme une ville assiégée, la ville avait dépensé, en vivres, vêtements ou médicaments, 31074 livres (sur les 47892 allouées), du 30 septembre 1721 au 22 janvier 1723 (7, 12-15)

Dans l'ensemble du Gévaudan

Le chiffre des victimes



LOUVRELEUL, qui publie ses mémoires en 1724, s'étend longuement sur la peste (6, 104-116), qu'il a sans doute vécue. Il utilise le rapport établi par ROUJON, aumônier de l'évêque, pour l'intendant BERNAGE. Il repousse d'abord, comme le fait aussi le docteur Samuel BLANQUET, la « fable » du forçat Guillaume BOYER, venu de Marseille à Saint-Laurent d'Olt. Il loue la diligence des autorités militaires, comme MM. de ROTHE et de la DEVÈZE, pendant le fléau ; le dévouement du clergé et des religieux. Il donne par paroisses et souvent par villages les chiffres des victimes. Des 25 paroisses visitées par l'épidémie, voici les plus touchées :

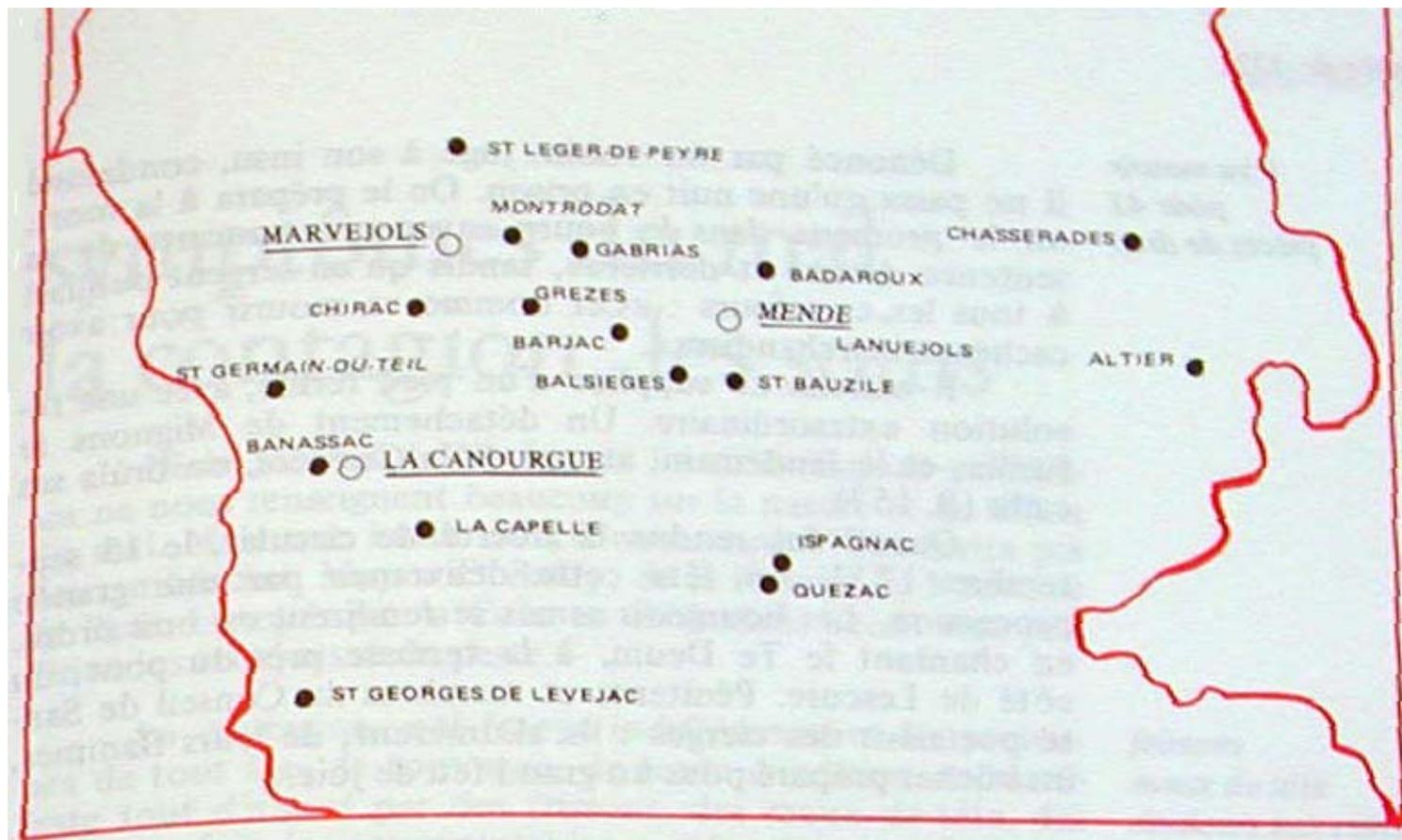
Marvejols	1800	Mende	1078	La Canourgue	945
Saint-Léger	385	Banassac	212	Ispagnac	194
Grèzes	165	Montrodat	161	Altier	144
La Capelle	92	Saint-Georges L.	66	Quézac	66
Balsièges	65				

A Quézac seule fut touchée la rive droite du Tarn ; à Balsièges, la peste ravagea le village de Bramonas.

Le total des victimes, si l'on additionne les chiffres de LOUVRELEUL, est de 5678 morts pour tout le Gévaudan. Les chiffres officiels donnés par la DEVÈZE (3, 16), commandant pour le haut Gévaudan, sont assez voisins : 5438 morts ; là où la peste a frappé, elle a emporté un habitant sur trois.

Quézac, l'église collégiale et son porche imposant.
Carte postale ancienne.

Lieux où a sévi la peste de 1721.



A Saint-Léger de Peyre

Sur la peste à Saint-Léger, les notes manuscrites d'un habitant sont assez suggestives pour qu'on s'y arrête. « Le plus difficile était de trouver des corbeaux pour porter les cadavres (sic) à la fosse. Les autorités désignent Pierre LÉGER et Jean BALLEs, qui résistèrent merveilleusement pendant deux mois. Puis ils forcèrent GARETON jeune, qui ne vécut qu'environ 15 jours. Heureusement après lui il y eut des convalescents, qui n'étaient plus « susceptibles » ... Pour servir à l'infirmierie, on contraignait des filles et des femmes de mauvaise vie ».

« O spectacle affreux ! Enfants retirés de la mamelle de leurs mères mortes ... Les charrettes pleines de cadavres de l'un et l'autre sexe, entassés l'un sur l'autre, conduits à la fosse souvent pour y expirer ... et quelques uns même en ressortir ... et qui demandent faiblement de l'air à celui qui se mettait en devoir de les enterrer ».

Au village du Valadou, un homme fit lui-même sa fosse, « voulant se mettre à couvert d'être mangé par les chiens ». Quelques jours après, attaqué, il s'y conduisit avec une cruche d'eau, s'y coucha et mourut dans quelques heures.

Vers la fin de l'épidémie, à Saint-Léger, ordre fut donné de remettre avant 3 jours dans un magasin général toutes les étoffes de laine, sous peine de mort. Cent livres de récompense étaient promises aux dénonciateurs.

Un habitant, Jean MAZODIER, avait 32 pièces de cadis et ne les remit pas : naïf ou trop malin, il croyait qu'on n'appliquerait pas l'ordonnance.

Pour l'infirmierie, femmes et filles de mauvaise vie

Il fait sa fosse lui-même

Naïf ou malin

*Il va mourir pour 42
pièces de drap*

Dénoncé par un voisin, jugé à son insu, condamné il ne passa qu'une nuit en prison. On le prépara à la mort, on le promena dans le bourg « avec une pancarte de sa sentence devant et derrière », tandis qu'un sergent publiait à tous les carrefours : « Cet homme va mourir pour voir caché ses marchandises ».

Il marcha au supplice d'un pied ferme, avec une résolution extraordinaire. Un détachement de Mignons le fusilla ; et le lendemain, au pré de la Gravière, on brûla ses cadis (8, 157).

Quand fut rendue la liberté de circuler, le 13 septembre 1722, on fêta cette délivrance par une grande procession. Les bourgeois armés se rendirent en bon ordre, en chantant le Te Deum, à la terrasse près du pont, du côté de Lescure. Pénitents et membres du Conseil de Santé portaient des cierges : ils allumèrent de leurs flammes, un bûcher préparé pour un grand feu de joie.

A Chirac

Le Consul muré dans sa maison



A Chirac, malgré la défense du Conseil de Santé, le second consul VALÉRY était allé prendre des nippes au Besset, village contaminé et interdit. Le Conseil condamna VALÉRY et sa femme à une rigoureuse quarantaine dans leur maison : portes et fenêtres furent bâties, on ne laissa qu'une lucarne pour « prendre jour et recevoir les vivres nécessaires ». Une sentinelle, aux frais de VALÉRY, restait là pour « empêcher la communication ». L'imprudent consul fut déclaré indigne de sa charge.

La marchande de Saint-Julien

La peste de 1721 fut précédée d'une récolte exceptionnelle, le double de la normale, à Saint-Julien du Tournel. Quand l'épidémie éclata, tous les villages de la paroisse furent barrés ; des gardiens arrêtaient les arrivants et les refoulaient, s'ils ne produisaient pas de « bons certificats ».

Saint Julien hébergea quelques jours une compagnie de fusiliers de montagne, venus pour isoler le pays.

La paroisse n'eut pas de victimes, malgré l'imprudence d'une marchande établie au village depuis 3 ou 4 ans et qui avoua plus tard avoir acheté de la laine dans un endroit infecté, l'avoir « ouvrée » dans sa maison et débitée « ici et ailleurs » (9, 501).

Pierre sculptée de l'église
du Besset
(Saint-Pierre de Nogaret)
Le Besset de Chirac était
un simple hameau.

Symptômes du mal, la contagion, les soins

Ni le journal de VEYRON, ni les délibérations mendoises ne nous renseignent beaucoup sur la nature et les effets du mal. Mais une lettre du 10 Novembre 1721, écrite par deux médecins, MOYNE et BAILLY, de la faculté de Médecine de Paris, envoyés par la Cour en Gévaudan, décrit avec précision les attaques de la peste.

La contagion, qui frappe indifféremment les personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, se manifeste tout d'abord par des frissons, des maux de tête, des douleurs de reins insupportables, suivis d'un grand abattement et d'une véritable léthargie. Le malade a des nausées, des vomissements de bile, des diarrhées. Les médecins combattent ces troubles par l'ipéca et le kermès minéral.

Une fièvre ardente, accompagnée de délire, est suivie d'éruptions : si elles sont rouges, il reste quelque espoir de guérison ; si elles sont noires et livides, la mort est certaine.

Des douleurs inquiétantes à l'aine, aux aisselles, à tous les endroits glanduleux accompagnent l'apparition de bubons et des charbons. Les bubons, il faut les aider à mûrir avec des cataplasmes émollients ; les charbons, on les scarifie dès le premier jour. Les malades qui guérissent, une fois leurs bubons cicatrisés, on les purge « avec quatre verres de tisane laxative ou avec une médecine de séné, rhubarbe et sel d'absinthe ».

Ce mal est extrêmement contagieux : le seul moyen efficace de se préserver, c'est d'éviter le contact des « infectés », de leurs meubles, de leurs hardes. Les médecins supposent que la « semence de la peste » se communique par la respiration : des « corpuscules échappés du corps des malades » infectent l'air, sortes « d'insectes invisibles, ailés ». On ne parle pas encore de microbes ou de virus. Pourtant, on voit que les médecins du temps n'avaient pas uniquement recours au feu purificateur et aux herbes odorantes (3.50ss).

En dehors des pauvres moyens thérapeutiques, bien dérisoires face à la violence du fléau, des mesures plus efficaces de ségrégation des malades, des quarantaines indéfiniment multipliées, on invoque, dans les paroisses menacées, le secours céleste. Un saint est considéré comme spécialement efficace contre cette épidémie : Saint Roch, de Montpellier. Les Hermaux, en 1722, font un vœu solennel à Saint Roch : si la communauté est protégée, elle célébrera chaque année une grand messe le 16 août, pour la fête du saint. Et en son honneur, une croix de mission sera érigée (Bull. 1939, 3/4, 9-10).

Frissons, maux de tête, douleurs aux reins

Des corpuscules invisibles qu'on respire

Le saint de la peste

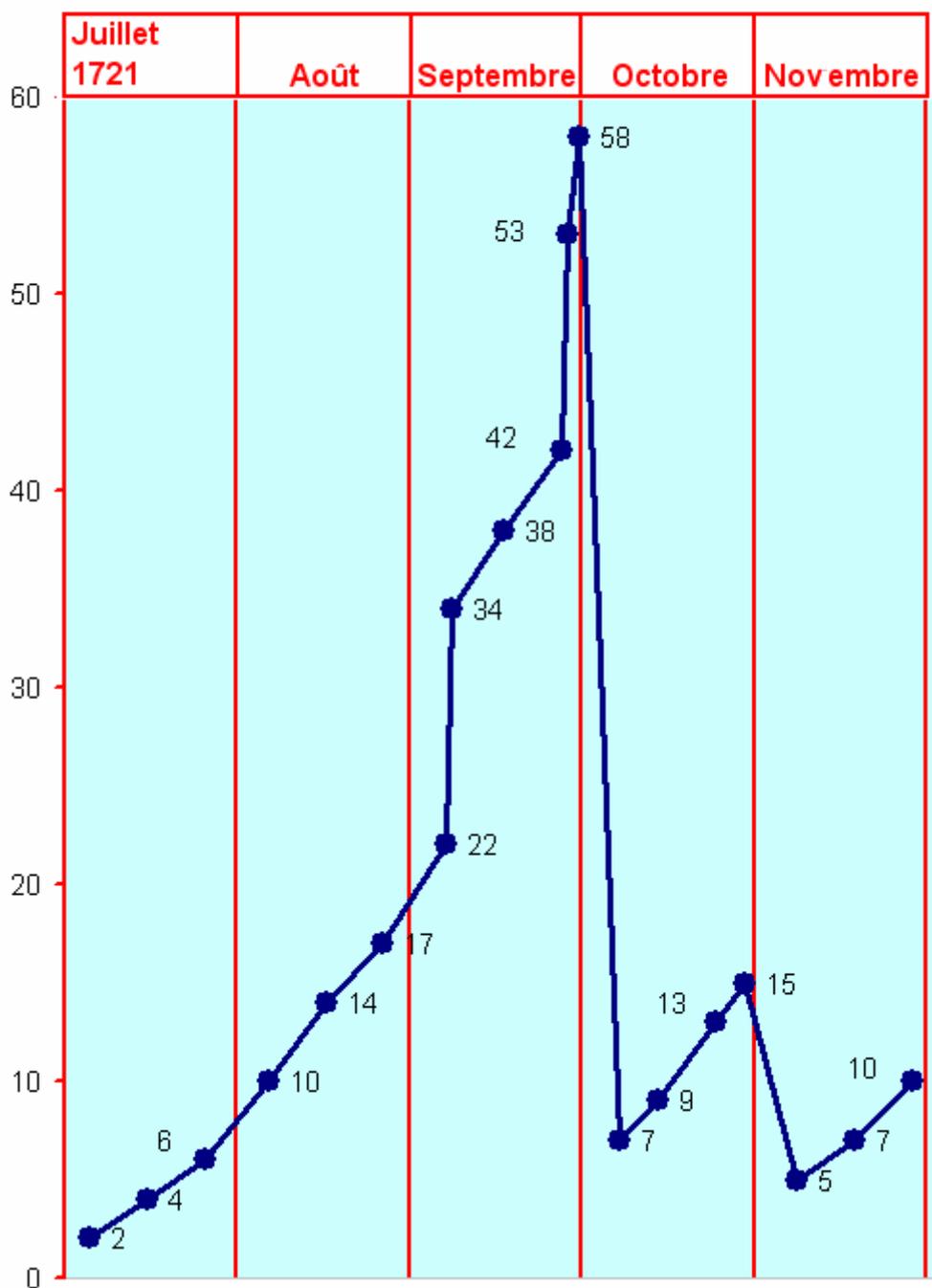
Une peste entre bien d'autres

Cette peste de 1721 a laissé le plus vif souvenir et le plus de traces dans les documents. Mais le Gévaudan et Mende en ont connu auparavant bien d'autres ; celle de 1348, décrite par Guy de CHAULHAC, fut redoutable, nous l'avons vu. Celle de 1578 aurait fait 1.700 victimes à Mende même, bien qu'ont eût parfumé et désinfecté à tour de bras : un rouergat nommé Jean Colomb, « qu'on estimait fort souverain pour cette tâche », avait été mandaté et resta plusieurs mois ; la ville lui donnait cent écus par mois et le nourrissait, lui et ses aides, qui étaient sept (10).

Lors de la peste de 1587, le prêtre Jean Vincent, pour 8 écus et 2 livres par mois, s'engage à visiter et confesser les malades, à les accompagner en terre, à donner les trois « palades » ou pelletées de terre, à tenir le rôle ou le registre des trépassés (10).

Saint-Roch montrant sa plaie au genou. Eglise de Saint-Jean Chazorne. Il porte le chapeau et les coquilles des pèlerins de Saint-Jacques. Selon la légende, il a été lui-même pestiféré.





Victimes de la peste à Marvejols, à la fin de l'année 1721, selon VEYRON.